

Le 9 mars 2022

Monsieur,

Au nom du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), j'ai l'honneur de me référer à votre lettre datée du 28 février 2022, dans laquelle vous avez demandé au Comité, en vertu des dispositions du paragraphe 25 de la résolution 2397 (2017) du Conseil, d'accorder au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) une dérogation visant à lui permettre de mener des activités humanitaires en République populaire démocratique de Corée, notamment l'expédition d'équipements destinés à assurer le maintien de la chaîne du froid (chambres froides), indispensables à l'exécution des programmes de vaccination de l'UNICEF dans le pays. Je note également que vous avez demandé l'octroi de cette dérogation pour une période de douze mois, compte tenu des difficultés liées à la pandémie de COVID-19.

Je vous informe qu'après l'avoir dûment examinée, le Comité a décidé, conformément au paragraphe 25 de la résolution 2397 (2017) du Conseil de sécurité, d'approuver la demande de dérogation présentée dans la lettre susmentionnée ainsi que l'extension, à titre exceptionnel, du délai prévu à cet effet, et d'autoriser le transfert, dans un délai de douze mois, des articles et services qui y sont visés et dont la liste est jointe à la présente note. Les articles devront être expédiés en un seul chargement ou par envoi groupé, le but étant d'en simplifier autant que possible le transport et le dédouanement.

Le Comité rappelle que les sanctions imposées à la République populaire démocratique de Corée par le Conseil dans ses résolutions n'ont pas pour objet de porter préjudice à la population civile. Il a donné, dans sa note verbale adressée aux États Membres et son communiqué de presse SC/13113 daté du 8 décembre 2017, des précisions concernant l'aide humanitaire en République populaire démocratique de Corée. Il a également rappelé dans la note verbale que les États Membres devaient appliquer pleinement les mesures imposées par le Conseil mais qu'il leur incombait par ailleurs d'expliquer clairement aux entités publiques et privées relevant de leur juridiction que l'application des sanctions ne devait pas indûment entraver l'aide humanitaire.

Le Comité autorise et encourage l'UNICEF à mener les opérations commerciales et financières strictement nécessaires à l'achat des biens et services faisant l'objet de la dérogation et figurant en pièce jointe, sans préjudice des décisions qui seront prises à cet égard.

Monsieur Omar Abdi
Directeur général adjoint
chargé des programmes
UNICEF

Le Comité demande également aux organisations qui fournissent une aide humanitaire en République populaire démocratique de Corée de respecter la durée de la dérogation qui leur est accordée et de se conformer pleinement aux lois, réglementations et procédures d'autorisation nationales qui régissent les opérations financières et commerciales, le transport de marchandises et les activités de dédouanement sur le territoire des États Membres concernés.

Je vous informe que la présente lettre et son annexe seront publiées sur le site Web du Comité 1718 et rendues accessibles au public, notamment aux autorités nationales chargées du contrôle du transfert vers la République populaire démocratique de Corée des articles faisant l'objet d'une dérogation, et ce, pour une durée de douze mois.

Le Comité tient à remercier l'UNICEF de sa diligence.

Veillez agréer, Monsieur, les assurances de ma considération distinguée.

La Présidente du Comité
du Conseil de sécurité créé
par la résolution 1718 (2006)

(Signé) Mona **Juul**

Pièce jointe :

– Liste des articles destinés à la République populaire démocratique de Corée

Program	Material Description	Specifications:	Purpose	Value	Origin	Port of departure	Port of entry	Parties involved in transaction	Measure to ensure for use of intended purpose
Health	vaccine cold chain equipment	<p>3 units of Cold room, walk in type, 40m3</p> <p>General description: Cold room, Haier PQS code:E001/003 Manufactured in: People's Republic of China Company: Qingdao Haier Biomedical Co., Ltd</p> <p>Technical specifications: cold room size:40m3 Power requirement: 220-240V 50/60Hz Refrigerant type: R404a Wall&ceiling panel finish Zinc polyester powdered coated Floor panel finish: Rubber corrugated Mounting options: Wall Ceiling Shelving system: Adjustable shelves only</p> <p>Accessories (per WICR unit): - 3mm thick non-slip embossed aluminum plate - Ice storage trays - A backup generator - PVC curtain - 4 Contactor (set) - 2 Temperature controller/Thermostat (set) - 1 Condenser fan 4D300 (set) - 1 Evaporation fan 4D300 (set) - 1 High and low pressure controller PS2-A7A (set)</p>	Required for storage of routine immunization vaccines at Point of Entry.	\$99,300.00	China	To be confirmed	Via Dandong, China to Sinuiju, DPR Korea	TBD	UNICEF staff will provide regular end-user monitoring to ensure that the goods are used for intended purpose.
Health	vaccine cold chain equipment	<p>General Description: Remote Temperature Monitoring Device PQS code: E006/075 Manufacturer's reference: U-COOL-LORA Manufactured in: People's Republic of China Company: Qingdao Haier Biomedical Co., Ltd</p> <p>Technical Specifications: Product type: Remote Temperature Monitoring System Mode of operation: Electronic Weight 0.64kg Minimum temperature: -40°C Maximum temperature: +80°C Display medium: LCD Display Main material: Gateway: Aluminium frame; Logger: ABS Dimensions: 160 x 100 x 33 mm</p> <p>MECHANICAL AND ELECTRONIC DEVICES Accuracy: +/-0.5°C Power source: Mains + backup battery Battery type: Lithium Battery shelf life: 3 years Activated life: 36 months Memory capacity: Memory capacity (readings) 30 days on board, 10years on portal Alarm type Min logging interval: 1 minute</p>	Required for real time temperature monitoring of abovementioned walk in cold rooms.	\$2,817	China	To be confirmed	Via Dandong, China to Sinuiju, DPR Korea	TBD	UNICEF staff will provide regular end-user monitoring to ensure that the goods are used for intended purpose.